Règlement

La carte Déclic' s'adresse à tous les jeunes de 6 à moins de 26 ans dont le domicile légal se situe dans le département de la Haute-Savoie. Les enfants mineurs voyagent sous la responsabilité de leurs parents.

Sont exclus de ce dispositif:

- la tarification UNIRESO.
- les déplacements à l'intérieur des ressorts territoriaux des autorités organisatrices de la mobilité (voir liste sur www.auvergnerhonealpes.fr/scolairehautesavoie).

La carte coûte 10€.

Elle est valable du 01.07.2020 au 31.08.2021.

Vérifiez que les dessertes autocars sont adaptées à vos besoins : la carte Déclic' ne peut pas être remboursée.

Conditions d'utilisation de la Carte Déclic' -26 ans

- Cette carte est rigoureusement personnelle.
- Cette carte ne vaut pas titre de transport.
- Présentez obligatoirement votre carte au conducteur pour le ticket à -50% et la carte + l'abonnement 300 ou 400 si vous en êtes détenteur.
- Présentez obligatoirement votre carte au contrôleur en cours de route.
- En cas de perte ou de vol, téléphonez au 04 26 73 30 31.
- Duplicata 10€.
- Les jeunes dont le transport scolaire est organisé par la Région n'ont pas besoin de carte Déclic'. Pendant les vacances scolaires, les week-ends et en dehors du trajet habituel, leur carte de transport scolaire fait office de carte Déclic' et leur permet de bénéficier des mêmes avantages.

Toute fausse déclaration entraînera le retrait de la carte Déclic', de l'abonnement et le remboursement des coûts.



Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes Antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Haute-Savoie 3 rue du 30° Régiment d'Infanterie 74000 ANNECY Tél. 04 26 73 30 31 carte-declic@auvergnerhonealpes.fr

f y in □ 団

Informations & Inscription sur www.auvergnerhonealpes.fr



La Carte Déclic'-26 ans

VALABLE du 01/07/2020 au 31/08/2021 sur le réseau régional en Haute-Savoie

Pour qui?

Pour tous les jeunes de 6 à moins de 26 ans qui résident en Haute-Savoie.

- · les scolaires et étudiants.
- · les salariés et demandeurs d'emploi.

Toute l'information nécessaire sur le **réseau régional en Haute-Savoie** et ses transporteurs est disponible sur le site www.auvergnerhonealpes.fr

Quelle formule?

La Carte Déclic' -26 ans



= 50%

de réduction pour tout achat d'un ticket unité de transport sur présentation de votre carte auprès du transporteur.

Les abonnements 300 et 400

L'abonnement 300



Pour les scolaires/étudiants : un abonnement annuel Domicile-Établissement à 300€ sur une ligne régulière interurbaine du réseau régional en Haute-Savoie avec possibilité de règlement

en 3 trimestres (1 aller/retour par jour scolaire selon calendrier de l'Éducation Nationale de la zone de l'académie de Grenoble). En dehors du trajet habituel et des périodes scolaires (week-end et vacances), réduction de 50% sur le ticket unité, sur toutes les lignes régulières du réseau régional en Haute-Savoie.

L'abonnement 400



Pour les apprentis, salariés, jeunes en recherche d'emploi, scolaires et étudiants : un abonnement annuel déplacements illimités à 400€ sur une ligne régulière interurbaine du réseau régional en Haute-Savoie (toute

l'année et sur toutes les sections de la ligne régulière retenue). Pour les autres lignes du réseau, réduction de 50% sur le ticket unité. Cet abonnement glissant est valable 1 an de date à date sous réserve d'être détenteur de la carte Déclic' en cours de validité.

Les pièces à fournir :

- Le formulaire à compléter,
- Une photocopie de la pièce d'identité recto verso du jeune,
- Une photocopie d'un justificatif de domicile,
- Une photocopie du livret de famille (parents et enfant concerné).

Après traitement du dossier, votre carte Déclic' vous sera adressée à domicile.

Où et comment se procurer ces abonnements?

Rendez-vous chez votre transporteur du réseau régional en Haute-Savoie muni de votre carte Déclic' pour acheter votre abonnement.

Quelles sont les conditions de remboursement?

La demande, motivée, doit être adressée au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Haute-Savoie, 3 rue du 30° Régiment d'Infanterie - 74000 ANNECY.

Le remboursement d'un ou deux trimestres ne peut intervenir que 15 jours avant qu'il(s) ne débute(nt). Toute demande intervenant après ce délai sera refusée.



suivante :

À compléter en majuscules Co et à retourner à l'adresse Ar

formulaire Carte Déclic'

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Haute-Savoie 3 rue du 30° Régiment d'Infanterie - 74000 ANNECY Tél. 04 26 73 30 31 - carte-declic@auvergnerhonealpes.fr

Inscription en ligne sur www.auvergnerhonealpes.fr

Cadre réservé à l'administration 2020/2021 n°

Bénéficiaire
Nom: Prénom:
Date de naissance : L.,
Adresse:
Code Postal : Commune :
Téléphone (fixe ou portable) :
Courriel :
Statut (cocher une seule case):
☐ Primaire ☐ Collégien ☐ Lycéen Classe :
☐ Apprenti ☐ Étudiant ☐ En formation ☐ Salarié ☐ Sans activité
Établissement ou entreprise :
Code Postal : Commune :
Responsable légal
Nom: Prénom:
Téléphone (fixe ou portable) :
releptione (fixe ou portable):
Courriel:
Courriel : L
• Paiement Carte Déclic' -26 ans / 10 euros
• Paiement Carte Déclic' -26 ans / 10 euros Chèque à l'ordre de la Régie de recettes carte Déclic' Espèces
• Paiement Carte Déclic' -26 ans / 10 euros Chèque à l'ordre de la Régie de recettes carte Déclic'
• Paiement Carte Déclic' -26 ans / 10 euros Chèque à l'ordre de la Régie de recettes carte Déclic' Espèces Le paiement en espèces s'effectue uniquement à l'Antenne régionale d'Annecy.
• Paiement Carte Déclic' -26 ans / 10 euros Chèque à l'ordre de la Régie de recettes carte Déclic' Espèces Le paiement en espèces s'effectue uniquement à l'Antenne régionale d'Annecy.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires à l'inscription et à la gestion des dispositifs de transport, ainsi qu'aux actions d'information et de prévention et à l'envoi d'alertes relatives à l'état du service. Pour toute question ou pour exercer vos droits (accès, rectification, effacement), adressez-vous à : Antenne régionale des transports en Haute-Savoie - 3 rue du 30° Régiment d'Infanterie - 74000 Annecy - Tél. 04 26 73 30 30 - transports74@ auvergnerhonealpes.fr - www.auvergnerhonealpes.fr/scolairehautesavoie.
Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et l'exercice de vos droits :

https://transportscolaire.hautesavoie.auvergnerhonealpes.fr/usager/index.php/rgpd-en-savoir-plus